

"Entre nous, tout est transparent." Tarif général au 1er novembre 2016



BIENVENUE CHEZ FORTUNEO

LA BANQUE LA MOINS CHÈRE*

Créée en 2000, Fortuneo est une banque en ligne qui propose une gamme complète de produits et services : compte bancaire, Bourse, épargne, assurance-vie et assurance auto.

DE SOUDES GARANTIES



L'actionnaire de référence de Fortuneo est le Crédit Mutuel Arkéa, présent sur l'ensemble des métiers de la banque, de la finance et de l'assurance. Le Crédit Mutuel Arkéa compte 3,6 millions de sociétaires et clients. Fortuneo est dotée des agréments de Banque, de prestataire de services d'investissement par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et de courtier en assurance par l'ORIAS (Organisme du Registre des Intermédiaires en Assurance).

Agréments consultables sur www.acpr.banque-france.fr et www.orias.fr

VOS POINTS DE CONTACT

- Le portail Internet : fortuneo.fr
- Le portail sur téléphone portable :
- site mobile : m.fortuneo.fr
- Application iPhone/iPad/Android
- Le Service Clients au
 - 0 811 135 135 > Service 0,06 € / min + prix appel
- Le Service Commercial au

 0 800 800 040 Service & appel gratuits
- Le Service Patrimonial à Paris La Défense au 0 800 800 040 Service & appel gratuits

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
BANQUE À DISTANCE	
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
DÉCOUVERTS ET PRÊTS	
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	
RÉSOUDRE UN LITIGE	

Les tarifs et prestations signalés par un ** s'entendent TVA incluse (au taux en vigueur), les autres prestations n'étant pas assujetties à cette taxe. Les tarifications et principales dates de valeur mentionnées dans le présent document sont également applicables aux comptes espèces associés aux comptes de titres ordinaires et comptes sur livret, souf mention contraire. Les glossaires élaborés par le secrétariat général du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) dans les domaines de la banque, de l'assurance, de l'épargne et des placements financiers sont disponibles sur fortuneo fr. Ils ont pour objet de définir les termes et libellés ainsi que de présenter les caractéristiques des produits bancaires, d'épargne, d'assurance et financiers.

^{*} Le Point/Choisir-ma-banque.com, Trophées de la banque, octobre 2015, profil Premium dans la catégorie « Banque en ligne ».

La Tarification proposée par Fortuneo, fout comme les Conditions Générales en vigueur, est également disponible sur fortuneo. fr rubrique « Formulaires » ou sur simple demande auprès du Service Clients. Les tarifs reportés sur le document format PDF mis en ligne prévalent sur ceux mentionnés sur tout autre support, notamment en cas d'éventuelle discordance.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet)	GRATUIT (hors coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	GRATUIT (jusqu'à 10 par mois, au-delà 2,50 € par tranche de 10 alertes reçues)
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (carte de débit)	GRATUIT
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (carte de crédit)	GRATUIT
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique	GRATUIT (service réservé aux clients droit au compte ou en situation de fragilité financière)
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	GRATUIT
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA) : - Par l'Internet	GRATUIT
Paiement d'un prélèvement SEPA : - Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement - Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT GRATUIT
Commission d'intervention	GRATUIT
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	GRATUIT
Frais de tenue de compte	GRATUIT

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

COMPTE BANCAIRE

■ Ouverture de compte	
■ Clôture de compte	GRATUIT
■ Changement de domiciliation bancaire - Service d'aide à la mobilité	
Délivrance liste des opérations automatiques et récurrentes (document remis au client à sa demande lors de la clôture de son compte)	GRATUIT
■ Relevé de compte mensuel	
Récapitulatif annuel de frais	
■ Frais de tenue de compte	GRATUIT

SERVICES OU OPÉRATIONS (POUR TOUT TYPE DE COMPTE)

■ Dossier successoral**	
Relevé fiscal annuel (IFU), Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)	GRATUIT
Duplicata d'un relevé de compte, d'un Imprimé Fiscal Unique (IFU)	6€ par relevé
■ Édition des coordonnées bancaires (IBAN/BIC)	
■ Procuration: mise en place, modification ou suppression	GRATUIT
■ Changement d'adresse ou de coordonnées personnelles (téléphone, e-mail, adresses fiscale et postale)	GRATUIT
■ Frais d'envoi en recommandé	
■ Frais de recherche de documents	10€ par page
■ Délivrance d'attestations diverses**	
Services bancaires de base dans le cadre du droit au compte	
Offre spécifique pour la clientèle en situation de fragilité financière	GRATUIT

PRINCIPALES DATES DE VALEUR (EN JOURS CALENDAIRES)

 Remise de chèque(s)⁽¹⁾ jour de la remise Émission d'un virement jour de l'opération
■ Réception d'un virement jour de réception des fonds
■ Paiement d'un prélèvement jour de l'échéance du prélèvement
■ Paiement d'un chèque
■ Paiement par carte :
- cartes de débit (cartes à débit immédiat)jour de l'opération
- cartes de crédit (cartes à débit différé) (factures stockées du 20 du mois précédent au 19 du mois en cours) dernier jour calendaire du mois

OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL
Les dates de valeur appliquées aux opérations sur a

Les dates de valeur appliquées aux opérations sur comptes sur livret ne sont pas visées	s cı-dessous, ces dernières étant soumises à la règle des quinzaines.
Réception d'un virement avec change	J+1 ouvré (J = date de valeur indiquée par la banque émettrice)
Réception d'un virement sans change	J (J = date de valeur indiquée par la banque émettrice)
■ Émission d'un virement avec change	J-1 (J = date d'opération)
■ Émission d'un virement sans change	

BANQUE À DISTANCE

Frais d'utilisation des services de banque à distance (ordinateur, mobile, tablette)^[2].
 Réédition du code secret d'accès aux comptes**.
 GRATUIT en ligne, 10 € sinon
 Alertes e-mail.
 Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS
 GRATUIT jusqu'à 10 par mois, au-delà par tranche de 10 suivantes : 2,50 €

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CONDITIONS D'OCTROI CARTES(3)

CARTES BANCAIRES	CARTE CB MASTERCARD	CARTE GOLD CB MASTERCARD	CARTE WORLD ELITE CB MASTERCARD
	GRATUIT CARTE DE DÉBIT (DÉBIT IMMÉDIAT)	GRATUIT CARTE DE DÉBIT OU CARTE DE CRÉDIT (DÉBIT IMMEDIAT OU DIFFÉRÉ)	GRATUIT CARTE DE DÉBIT OU CARTE DE CRÉDIT (DÉBIT IMMÉDIAT OU DIFFÉRÉ)
Conditions d'octroi			
Compte bancaire individuel ou compte bancaire joint avec une seule carte	1 200€ de revenus nets mensuels à justifier à la souscription ou 5 000€ d'épargne chez Fortuneo	1 800 € de revenus nets mensuels à justifier à la souscription ou 10000 € d'épargne chez Fortuneo (+ 1 500 € de revenus nets mensuels pour une carte de crédit (débit différé))	4000€ de revenus nets mensuels minimum, à justifier à la souscription et a 4000€ à verser chaque mois sur le compte Fortuneo (le non-respect de cette condition entraînant une facturation de 50€ par trimestre)
Compte bancaire joint avec deux cartes ✓	2400€ de revenus nets mensuels à justifier à la souscription ou 5 000€ d'épargne chez Fortuneo	2700 € de revenus nets mensuels à justifier à la souscription ou 10000 € d'épargne chez Fortuneo (+ 2500 € de revenus nets mensuels pour une carte de crédit (débit différé))	5500€ de revenus nets mensuels minimum, à justifier à la souscription et 4000€ à verser chaque mois sur le compte Fortuneo par carte World Elite détenue (le non-respect de cette condition entraînant une facturation de 50€ par trimestre)

Dans le cas d'un compte joint avec deux cartes, il n'est possible de souscrire qu'une seule World Elite CB MasterCard. Lorsque les deux cartes sont différentes, les conditions d'octroi à respecter sont celles de la carte la plus haut de gamme.

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
PAIEMENTS ET RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE
OPÉRATIONS EN EUROS
■ Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets en euros
■ Paiement par carte en euros
OPÉRATIONS DANS UNE MONNAIE AUTRE QUE L'EURO
■ Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets en devises
■ Paiement par carte en devises
AUTRES OPÉRATIONS ET SERVICES
■ Alimentation du compte par carte bancaire
■ Modification de plafond d'utilisation
Recherche sur contestation fondée sur carte
■ Recherche sur contestation non fondée sur carte
 Refabrication de carte défectueuse. Remplacement anticipé avant échéance avec gamme identique (sauf carte défectueuse) 10€
Remplacement anticipé avant échéance avec montée en gamme ⁽³⁾ :
- vers une Gold CB MasterCard
- vers une World Elite CB MasterCard
■ Frais de non-utilisation de la carte pendant 4 mois ^[4] :
- CB MasterCard
- Gold CB MasterCard
■ Frais de non-respect du versement mensuel minimum de 4000€ par carte World Elite détenue sur le compte bancaire Fortuneo50€/trimestre
■ Renvoi du code confidentiel de la carte
■ Frais de capture carte
Frais d'opposition (blocage) de la carte par le porteur
 Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
■ Crioix à un visuel carie CB /viasterCara et renouvellement carie avec visuel
T CHERRENI SECURSE IIIIEITEI

(2) Hars coûts de connexion et opérateurs. (3) Délivrance sous réserve des conditions d'octroi, des vérifications d'usage et de l'agrément de Fortunea. (4) Frais prélevés si aucune opération avec la carte n'est débitée sur le compte support sur une période de 4 mois calendaires consécutifs. Pour les cartes de crédit (cartes à débit différé), la date de paiement de l'opération est prise en compte et non celle du débit. et d'un code BIC (code SWIFT de la banque).

VIREMENTS

VIREMENTS SEPA EN EUROS(5)(6)

VIREMENTS SEPA EN EUROS ⁽⁵⁾⁽⁶⁾
■ Frais par virement occasionnel en ligne
Frais de mise en place ou de modification d'un virement permanent en ligne
Frais par virement occasionnel ou permanent non réalisé en ligne
■ Création du bénéficiaire en ligne
■ Frais de réception d'un virement
VIREMENTS NON SEPA OU VIREMENTS SEPA HORS EUROS ⁽⁷⁾
Frais d'émission d'un virement
■ Frais de réception d'un virement
- commission de change ⁽⁸⁾
- marge de change sur transfert/rapatriement ⁽⁹⁾
- frais par virement occasionnel incomplet ⁽¹⁰⁾
PRÉLÈVEMENTS SEPA(11)
■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement
■ Frais d'opposition sur prélèvement
CHÈQUES
■ Frais de commande de chéquier ou de bordereaux de remise de chèque(s)
■ Frais d'envoi de chéquier :
- simple
■ Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur
■ Frais d'émission d'un chèque en ligne/chèque de banque en ligne :
- envoi simple
- envoi recommandé
■ Frais d'émission d'un chèque de banque non réalisé en ligne
■ Frais d'annulation d'une demande de chèque en ligne/chèque de banque en ligne
CHÈQUES À L'INTERNATIONAL
■ Paiement d'un chèque à l'international
■ Impayé - Prorogation
Remise de chèque payable à l'étranger reçu impayé
■ Encaissement SBF (Sauf Bonne Fin)
Commissions additives:
- commission de change additive ⁽¹²⁾
- marge de change ⁽¹²⁾
ESPÈCES ET DEVISES
Livraison d'euros ou de devises par transporteur
Frais de traitement d'une commande d'euros

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE

L'offre spécifique proposée aux clients en situation de fragilité financière comprend les services bancaires prévus à l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

La commission d'intervention est la somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, etc.).

■ Commission d'intervention

(5) Le virement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre deux comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (numéro de compte international) et d'un code BIC (code SWIFT de la banque), être émis en mode « SHARE » (frais partagés). (6) Depuis le 1ª mai 2009, Tespace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro) couvire l'Espace Economique Européen (28 états membres de l'UE auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) ainsi que la Suisse et Monaco. (7) Le virement NON SEPA implique au moins un pays n'appartenant pas à la zone SEPA. Le virement SEPA hors euros implique des pays de la zone SEPA mais n'utilisant pas l'euro comme monnaie nationale. (8) Commission non perçue pour les opérations en euros. (9) Conditions appliquées pour les devises suivantes : USD, GBP, JPY, CAD, CHF, CZK, NOK, PLN, HKD, NZD, AUD, SEK, MAD, DKK, ZAR, HUF, CNY. Pour les autres devises, nous consulter. (10) Commission additionnelle sur la réception ou l'émission de virements applicable dès lors que les renseignements nécessaires (RIB, IBAN, BIC, etc.) sont absents ou erronés et nécessitent l'intervention de la banque. (11) Le prélèvement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre deux comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (N° de compte international). (12) Commission non perçue pour les opérations en euros. (13) Pour les rejets inférieurs à 20 €, le montant facturé ne pourra pas dépasser le montant rejeté.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES
 Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé Frais de retour NPAI** (N'habite Plus à l'Adresse Indiquée) Frais par saisie - Frais par avis à tiers détenteur - Frais par opposition à tiers détenteur Frais par opposition administrative 10% du montant de l'opposition, 69 € max
INCIDENTS DE PAIEMENT
 Frais de rejet de tout ordre de paiement⁽¹³⁾ (par opération rejetée) Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Forfait de frais par chèque rejeté < ou = 50 € pour défaut de provision⁽¹⁴⁾ Forfait de frais par chèque rejeté > 50 € pour défaut de provision⁽¹⁴⁾ Rejet d'un chèque non-conforme Passage en débit immédiat suite incidents Mise en demeure avec recommandé Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 30 €
DÉCOUVERTS ET PRÊTS
DÉCOUVERTS
 Intérêts débiteurs pour découvert en compte autorisé^(1.5) (Exemple chiffré : pour un découvert de 500 € utilisé pendant 2 mois au taux nominal annuel de 8%, sans frais de dossier et sans assurances, TAEG de 8,3278% et coût total du crédit : 6,66 €) Intérêts débiteurs pour découvert en compte non autorisé^(1.5) (Exemple chiffré : Pour un découvert de 500 € utilisé pendant 2 mois au taux nominal annuel de 16%, sans frais de dossier et sans assurances, TAEG de 16,9589% et coût total du crédit : 13,37 €)
PRÊTS IMMOBILIERS
 Services: demande de financement. taux, assurances, garanties. frais de dossier à l'octroi du prêt. frais d'étude (en cas d'annulation du dossier). Demande d'attestations diverses:
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS
ÉPARGNE BANCAIRE
LIVRET +
Taux de rémunération annuel brut. disponible sur fortuneo.fr Ouverture de compte GRATUIT Frais de tenue de compte. GRATUIT Clôture de compte GRATUIT Versements GRATUIT Retraits GRATUIT Relevé de compte annuel sur site GRATUIT, par courrier postal (sur demande): 1 € Dépôt minimum 10 € Plafond. 10 000 0000 €
LIVRET A - LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (LDD)
■ Taux de rémunération annuel net disponible sur fortuneo.fr ■ Ouverture de compte GRATUIT ■ Frais de tenue de compte GRATUIT ■ Clôure de compte GRATUIT

(14) Tarif incluant: l'information préalable au rejet, la lettre d'injonction, la déclaration Banque de France, l'affectation de provision et le certificat de non-paiement. (15) Taux nominal annuel en vigueur depuis le 16/11/2009. Facturation trimestrielle des agios. Taux susceptible d'évolution et plafonné au taux de l'usure. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) en vigueur est mentionné sur le relevé de compte.

Retraits
 Relevé de compte annuel sur site
 Dépôt minimum
 Plafond.
 GRATUIT, par courrier postal (sur demande): 1 €
 disponible sur fortuneo.fr

TARIFS	0 COURTAGE	OPTIMUM
CONDITIONS	ENCOURS MINIMUM DE 50 000 €/COMPTE(17)	SANS CONDITIONS
Marchés Paris, Bruxelles et Amsterdam par ordre exécuté	les 2 premiers ordres inférieurs ou égaux à 10000€ chaque mois calendaire, 20€ à partir du 3° ordre, 0,20% pour tout ordre supérieur à 10000€	1,95€ pour un ordre inférieur ou égal à 500€, 3,90€ pour un ordre entre 500€ et 2000 0,20% pour un ordre supérieur
Droits de garde, abonnement, frais de tenue de compte	GRATUIT	GRATUIT
	urope présents sur fortuneo.fr	0,20 % min. 20 € + 30 € de frais de brokers étranç 1% min. 30 € + 30 € de frais de brokers étranç
Marchés US (New York) et EtMarchés non présents sur fort	urope présents sur fortuneo.fr	
■ Marchés US (New York) et Et ■ Marchés non présents sur fort FRAIS DE COURTAGE(16) TRADE	urope présents sur fortuneo.fr	
Marchés US (New York) et EtMarchés non présents sur fort	urope présents sur fortuneo.fr	1% min. 30 € + 30 € de frais de brokers étran
 Marchés US (New York) et Et Marchés non présents sur fort FRAIS DE COURTAGE⁽¹⁶⁾ TRADE TARIFS 	tuneo.fr (uniquement autorisés à la revente)	TRADER 100 ORDRES MIN. 100 TRANSACTIONS/MOIS ou

Marchés US (New York)	9,50€ pour un ordre inférieur ou égal à 10000€, 0,12% au-delà
■ Marchés Europe présents sur fortuneo.fr	
Marchés non présents sur fortuneo.fr (uniquement autorisés à la revente)	

■ Contribution à la taxe sur les transactions financières..... taux en vigueur⁽¹⁸⁾

SERVICE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

■ Couvertures/Positions maximales autorisées sur le SRD :

- espèces	levier 5
- actions éligibles SRD et FCP/SICAV référencés	levier 2,5
- obligations	levier 2,5
- FCP/SICAV non référencés valeurs volatiles	levier 1

COMMISSION DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (CRD)

Tarif O Courtage.
 forfait SRD 0,18% min. 3,59€ à l'aller et au retour/Prorogation 0,60%
 Tarifs Optimum et Trader Actif.
 taux journalier 0,0233% soit 0,71% par mois min. 3,59€
 prorogation (report): 0,24% min. 11,96€ par ligne

OPCVM ET FONDS D'INVESTISSEMENT ALTERNATIFS (FIA)(19)

TARIFS	DROITS D'ENTRÉE, DROITS DE SORTIE ⁽²⁰⁾	FRAIS DE COURTAGE PAR ORDRE EXÉCUTÉ	FRAIS DE GESTION	
FONDS 0 FRAIS D'ENTRÉE	0€	0€ pour les ordres unitaires supérieurs à 500€, sinon 11,96€		
FONDS NÉGOCIÉS	1 % max	0€ pour les ordres unitaires supérieurs à 500€, sinon 11,96€	Consulter le prospectus	
OPCVM/FIA non partenaires	Consulter le prospectus AMF/DICI	0€ pour les ordres de rachats unitaires supérieurs à 500€, sinon 11,96€. 30€ à la souscription	AMF/DICI	

(16) Les frais de courtage sont prélevés par jour d'exécution en cas d'exécution fractionnée d'un ordre sur plus d'un jour de Bourse. (17) Un seul tarif au choix par compte. À l'ouverture, encours minimum de 100 € sur le compte (enveloppe titres et liquidités du PEA/fitres et compte espèces liés au compte-titres ordinaire). Tarif 0 Courtage: tarif réservé aux compte-titres ordinaires. Sont exclus les PEA et les comptes en Gestion Conseillée. 120 € prélevés par trimestre civil en cas de non respect de l'encours minimum de 50 000 € en fin de trimestre civil. Tarif Trader Actif: 59,80 € prélevés par mois si moirs de 30 transactions par mois ou moins de 90 transactions sur les 3 demiers mois. Tarif Trader 100 ordres: compensation de 3 € par ordre exécuté et de 6,50 € par ordre non exécuté et de 6,50 € par ordre exécuté et de 6,50 € par ordre non e

RÉTROCESSIONS

OPCVM/FIA

Fortuneo, en sa qualité de distributeur, peut recevoir des rétrocessions récurrentes de frais de gestion^[21], sous forme de commission sur encours, de la part de sociétés de gestion de portefeuille dans le cadre de la commercialisation d'OPCVM et/ou de FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) étant précisé qu'elle n'en perçoit pas pour les souscriptions sur OPCVM et/ou FIA réalisées dans le cadre de l'offre de gestion sous mandat, ni pour les souscriptions sur OPCVM et/ou FIA qu'elle ne propose pas dans son offre commerciale. Les taux de rétrocession sont précisés dans le tableau ci-après selon la classification AMF des OPCVM et FIA. Le client est informé du taux de rétrocession dont bénéficiera effectivement Fortuneo au titre de sa souscription préalablement à la validation de tout ordre de souscription sur son site internet ou sur le bulletin qui lui est présenté à signer^[21]. Les conditions de rétrocession convenues entre Fortuneo et les sociétés de gestion pouvant évoluer, le détail des commissions (dernier taux en vigueur, modalités de calcul et de versement) peut être obtenu, à tout moment, sur simple demande adressée à Fortuneo.

TAUX DE RÉTROCESSION LES PLUS BAS ET LES PLUS HAUTS EN VIGUEUR À LA DATE DE PARUTION DES PRÉSENTES CONDITIONS TARIFAIRES ⁽²²⁾				
CLASSIFICATION AMF	LES + BAS	LES + HAUTS		
Actions françaises	0,13%	1,80%		
Actions des pays de la zone euro	0,20%	2,27%		
Actions des pays de l'Union européenne	0,21%	1,71%		
Actions internationales	0,10%	1,80%		
Obligations et autres titres de créances libellés en euros	0,04%	0,90%		
Obligations et autres titres de créances internationaux	0,07%	0,90%		
Monétaire court terme	0,01%	0,61%		
Monétaire	0,04%	0,35%		
Fonds à formule	0,14%	1,34%		
Diversifiés	0,02%	1,53%		
Fonds de capital investissement (FIP/FCPI/FCPR)	0,02%	1,50%		
AUTRES FONDS	LES + BAS	LES + HAUTS		
Fonds étrangers	0,02%	1,35%		
Fonds de fonds alternatifs	0,02%	0,80%		

SCPI

Fortuneo peut percevoir également des rétrocessions de la part de sociétés de gestion dans le cadre de la commercialisation de SCPI. Ces commissions ponctuelles sont exprimées sous forme d'un taux de rétrocession sur le montant de la souscription, taux qui peut varier en fonction de chaque SCPI selon les accords conclus avec les sociétés de gestion. À la date de parution de la présente Tarification, ce taux est compris entre 3,75% (taux le plus bas constaté) et 5% (taux le plus haut constaté). Le détail des commissions peut être obtenu à tout moment sur simple demande adressée à Fortuneo. Le client est informé du taux de rétrocession dont bénéficiera effectivement Fortuneo au titre de sa souscription sur le bulletin qui lui est présenté à signer préalablement à la validation de son ordre.

COMMISSIONS DE PLACEMENT

OBLIGATIONS

Fortuneo peut être amenée à percevoir des commissions de placement de la part des émetteurs d'obligations lorsqu'elle fournit à ces derniers le service de placement à l'occasion d'offre au public d'obligations. Se reporter au prospectus de l'émission obligataire pour toute information sur le montant de ces commissions.

OUTILS ET SERVICES

ORDRES PAR TÉLÉPHONE

■ Tarifs 0 Courtage et Optimum
 ■ Tarifs Trader Actif et Trader 100 ordres
 + 7,18€
 ■ Tarifs Trader Actif et Trader 100 ordres

OUTILS ET FLUX

- Alertes et avis d'exécution SMS.
 Abonnement aux services Fortuneo, frais de tenue de compte.
 Accès aux cours en flux continu sur Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam).
 GRATUIT
 Ordres Intelligents®.
 Accès aux cours en flux continu sur les marchés US.
 GRATUIT si un ordre par mois** sinon 5,98 € par mois

GESTION CONSEILIÉE

■ Abonnement Service de Gestion Conseillée**.
60 € par mois (dans la limite de 20 appels, au-delà : 5,98 € par appel)
Pour plus d'informations sur ce service, nous consulter.

(21) L'absence de mention d'un toux de rétracession sur le site ou le bulletin de souscription signifie que l'OPCVM et/ou FIA ne fait pas partie de l'offre commerciale de Fortuneo et qu'en conséquence, celle-ci ne percevra aucune rétracession sur le site ou le bulletin de souscription signifie que l'OPCVM et/ou FIA ne fait pas partie de l'offre commerciale de Fortuneo et disponible à tout moment sur son site Internet. (22) Les taux sont fixés dans les conventions de placement conclues entre Fortuneo et les sociétés de gestion et s'appliquent sur les encours détenus par l'ensemble de la clientèle des distributeurs. Ces taux, tels que mentionnés dans le présent tableau, sont en général déterminés par rapport oux taux des frais de gestion réels des fonds, lesquels peuvent être oujusés ponctuellement à la baisse et/ou à la hausse dans la limite du taux maximum prévu dans le DIC/prospectus. En conséquence, les taux effectivement pratiqués ne peuvent être connus s'issue du règlement de la commission à Fortuneo den la fréquence est généralement trimestrielle. Loutefois, en cas d'intégration d'un nouveau fonds dans l'Offre, et à défaut d'un premier règlement de commission ayant permis à Fortuneo de connoître le taux effectivement pratiqué, le taux communiqué est déterminé par rapport au taux maximum des frais de gestion figurant dans le DIC/prospectus.

GESTION SOUS MANDAT AUTRES OPÉRATIONS ET SERVICES BOURSE = taux de change J (J étant le jour de négociation) + 0,30% ■ Inscription et cession de titres non cotés
300€ Clôture de PEA ou PEA-PME**
 Transfert de PEA ou PEA-PME vers un autre établissement hors frais de transfert de titres**
 Changement de tarif courtage Bourse après ouverture de compte
 60€ Changement de tarif courtage Bourse après ouverture de compte
 Transfert ou donation de titres Bourse France vers un autre établissement ou vers le compte d'un tiers**
 Transfert ou donation de titres Bourses étrangères et FCP/SICAV vers un autre établissement ou vers le compte d'un tiers**
 60 € par ligne
 Transfert ou donation de titres en nominatif non enregistrés Euroclear ou non cotés**
 25 € par ligne
 Attestation de participation à une assemblée générale**
 Duplicata de relevé de compte
 Nantissement pour un établissement tiers hors Crédit Mutuel
 20 €
 Intervention pour solde débiteur ou insuffisance de couverture avec ou sans envoi de recommandé
 27 € **ASSURANCES ET PRÉVOYANCE** ASSURANCE NON VIE ■ Cotisation à l'offre d'assurance essentielle perte ou vol des moyens de paiement Fortuneo ASSURANCE-VIE • CONTRAT FORTUNEO VIE ■ Frais en cours de vie du contrat⁽²⁶⁾ : - frais annuels de gestion sur les supports en unités de compte en Gestion sous Mandat (offre commercialisée depuis octobre 2016)........0,85% FRAIS DE SORTIE **AUTRES FRAIS**

(23) Sous réserve d'opération enregistrée depuis la date d'arrêté du précédent relevé. (24) Cotisation annuelle révisable. Pour le second titulaire : cotisation annuelle appliquée lorsque le premier titulaire détient un contrat d'assurance moyens de paiement proposé par Fortuneo.

(25) Le montant maximum garanti par l'assurance val d'espèces est de 1000 €. (26) Les autres frais ainsi que les caractéristiques des options proposées par le contrat Fortuneo Vie sont disponibles sur fortuneo.fr et dans la notice du contrat Fortuneo Vie également sur fortuneo.fr. Les frais susceptibles d'être supportés par les unités de compte sont précisés dans l'annexe de présentation des supports d'investissement de la notice et/ou dans le DICI et, le cas échéant, l'annexe complémentaire de présentation de chaque support, disponibles sur fortuneo.fr. (27) Sécurisation ou dynamisation des plus-values, dynamisation progressive de l'investissement (investissement progressif) et arbitrages sur alerte à seuil évolutif « Stop Loss Relatif ».

Frais des options de gestion (27)
 Frais de gestion des rentes
 3% du montant de chaque rente

RÉSOUDRE UN LITIGE

COMMENT RÉSOUDRE UN LITIGE BANCAIRE OU BOURSIER?

Vous pouvez contacter:

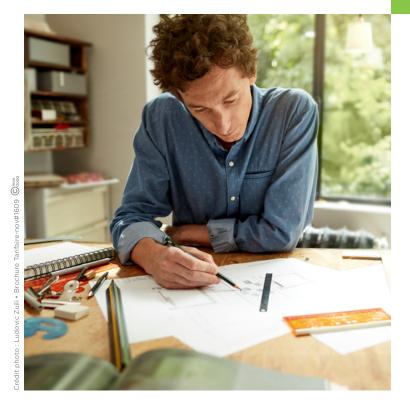
- 1. Le Service Clients via fortuneo.fr, rubrique « Nous contacter » ou par courrier adressé à : FORTUNEO TSA 41707 35917 RENNES CEDEX 9.
- 2. En cas de difficultés persistantes, le Service Réclamations par courrier adressé à : FORTUNEO TSA 41707 35917 RENNES CEDEX 9 ou au 02 29 00 49 18*.
- 3. Et en ultime étape de conciliation, et uniquement dans les cas relevant de sa compétence légale et réglementaire, il vous est possible de saisir le Médiateur.
 - Soit à l'adresse postale : Monsieur le Médiateur 29808 BREST CEDEX 9.
 - Soit sur le site : https://lemediateur.creditmutuelarkea.fr/

RAPPEL DU CHAMP DE COMPÉTENCE DU MÉDIATEUR BANCAIRE :

Le Médiateur peut être saisi pour les contestations relatives aux contrats et services portant sur les opérations de banque, les services de paiement, les services d'investissement et services connexes ainsi que sur les produits d'épargne et instruments financiers concernant les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels. L'ensemble des coordonnées pour formuler une réclamation ou saisir le médiateur compétent en fonction du produit/service concerné figure sur fortuneo.fr.

^{*} Coût selon opérateur téléphonique.

J'aime ma banque.







se recyclent.



Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89198952€. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social :